

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2014)
Heft: 6

Artikel: Chass chars 1/2
Autor: Bantli, Iria
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Exercice DUPLEX'14 : Le cap Bantli présente la situation de sa compagnie au maj Frédéric Glutz.
Photo © Br bl 1.

Bat expl 1

chass chars 1/2

Cap Iria Bantli

Cdt cp chass chars 1/2

La compagnie de Chasseurs de chars 1/2 est la seconde unité de combat du bat expl 1. Elle est composée selon la table des moyens du bataillon, d'une section de commandement (base chass chars), une section de logistique, une section de ravitaillement, une section de transmissions ainsi que 5 sections de combat respectivement 3 sections de chasseurs de chars et 2 d'explorateurs. La fréquentation actuelle des cours de répétition n'étant pas ce qu'elle devrait être, la pratique se veut différente. En effet, lors de notre SIF 2014, nous nous sommes heurté à de multiples dilemmes dans la planification. Les effectifs 2014 tout comme ceux de 2013 ne permettant pas une articulation de l'unité selon le règlement, nous nous sommes vu obligé de regrouper nos effectifs dans 1 section de combat par arme. Le défi, bien évidemment, reste toujours le même; se donner les moyens de réussir ses missions.

La compagnie est l'élément principal du combat retardateur. Elle combine à la fois le rôle de senseur à l'aide de ses moyens d'observation et celui de destructeur dans les zones de destruction qui lui sont attribués. Dans le détail, l'attribution des missions dépend des sections. Les sections de chasseurs de chars se voient mener le combat retardateur, il s'agira de ralentir la poussée de l'adversaire en lui causant un maximum de pertes lourdes, comme par exemple des véhicules clés (vhcs de cdmt, genie, ou encore d'exploration). Les sections d'explorateurs quand à elles, endossent le rôle de senseur pur et simple. En relation directe avec l'officier renseignement du bataillon (S2), chacune d'elles permet d'obtenir une image de l'adversaire plus ou moins proche de la réalité.

L'esprit

Depuis plusieurs années maintenant, la compagnie est au bénéfice d'une bonne réputation dans la gestion des arrières ainsi qu'à l'engagement. L'implication et la loyauté de ses soldats y sont totales et cela se ressent. Un état d'esprit fort et soudé y est perceptible. Lorsque

l'on intègre l'unité, nous entrons dans une famille. Bien évidemment, l'esprit de corps qui y règne n'a d'autres sources que la mentalité franche et forte pérennisée au fil des ans par les anciens. Ils sont pour ainsi dire le coeur de la compagnie, celui qui la rend si vivante.

En ce qui concerne le cerveau de l'unité, il ne serait de personne plus indiquée que le cap Iria Bantli, commandante depuis 2013. Elle a su avec brio passer outre les difficultés incombants à son poste, et en définitive, s'imposer comme la cheffe de famille qu'elle est actuellement. Le secret de la réussite de cette unité n'étant peut-être pas définissable, je dirais qu'il s'agit simplement de la symbiose entre la tête et le coeur qui y est parfaite.

L'avenir ?

Chacun de nous connaît désormais la future réforme de l'armée, ses changements mais toutefois pas toutes ses conséquences. En effet, l'arme chasse chars ne sera plus en 2017. Bien qu'un avenir soit certain pour la compagnie, plusieurs questions demeurent. Les sections chasseurs de chars ne devront-elles plus que observer? Comment s'appellera notre compagnie? Que devient la tactique du combat retardateur? En conclusion, bien que méconnu, l'avenir j'en suis certain, nous sourira à nouveau.





Tir mitr, introduction de la nouvelle visée point rouge DOCTER au bat expl 1 lors du CR 2010, Altmatt (SZ).

